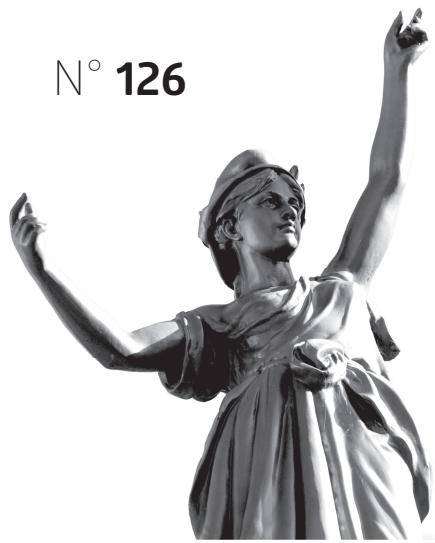


N° 126



L'Écho du Tescou



Bulletin municipal d'information | Décembre 2015



Sommaire

Le mot du maire	p 2
Conseil municipal du 10 sept. 2015	p 3
La serre se promène	p 7

Enfance

Travaux à l'école	p 8
Projet de prévention routière	p 9
Centre de Loisirs « Les Galopins »	p 10

Tribune libre

Une pensée vivante	p 11
Déclaration de M. Yves Raymond	p 12

Vie publique, sociale et économique

Les élections régionales	p 13
Actualités du CCAS	p 14
Jardinage Graines et Broyeurs	p 15
Restos du Coeur	p 15
Office de tourisme	p 16
Hommage à Pierre Darios	p 17
Haies et arbres en voisinage	p 18
Soirée finance solidaire	p 19
TNT haute définition	p 20

Culture

Livres en voyage à partager	p 20
Échos de la bibliothèque	p 21
Pierre Darios	p 22
Lumen&Co	p 24

Sports et loisirs

Forum des associations	p 25
AMIS GV	p 25
Agés sans Frontières	p 26
Je dis loisirs (badminton/ping-pong)	p 26
La Pétanque Salvagnacoise	p 27
bienfaits de l'activité physique après 60 ans	p 28
Agenda des manifestations	p 29

Vie pratique	p 30
--------------------	------

L'Echo du Tescou n° 126

Bulletin municipal de la Mairie de Salvagnac Parution trimestrielle
mairie.salvagnac@wanadoo.fr

Directeur de publication

Bernard Miramond

Les membres du comité

Régine Added, Mireille Brunwasser, Georgette Gambazza Frédérique Massat, Antoinette Pradier et Bernard Villaret

Avec la participation des secrétaires de Mairie

Claire Balbeura et Nicole Lutsen

Ont contribué à ce numéro

AMIS, Animation maison de retraite, La bibliothèque, David Beneschi, Familles Rurales, Cyril Maddalena, Valentine Martin, Colin Painter, Yannick Séguignes, Yves Raymond

Mise en page

Tim Bastian

Le mot du Maire



Il n'y a pas de mots pour décrire les massacres survenus le vendredi 13 novembre à Paris. L'horreur, la barbarie, la réurgence de ce que l'homme a pu produire de pire dans les siècles passés, tout ce que des groupes humains sont capables de faire pour imposer par la force une idéologie et une société prétendument supérieure. Après le temps du deuil, du recueillement et de la colère, il faut marquer notre attachement à notre République démocratique seul rempart contre le totalitarisme fasciste que certains voudraient nous imposer par la terreur.

Notre devoir pour la mémoire de toutes ces personnes lâchement assassinées par de vulgaires criminels embriagés, est de ne pas sombrer dans la haine et l'amalgame. Mettre en avant fièrement notre culture, notre exigence de liberté, d'égalité et de fraternité issue du siècle des lumières. Martin Luther King disait : « On ne combat pas l'obscurité par l'obscurité mais par la lumière, on ne combat pas la haine par la haine mais par l'amour ». Et je sais que ce n'est pas tous les jours facile.

Concernant notre territoire Monsieur le Préfet a présenté le 19 octobre 2015 le nouveau Schéma de Coopération Intercommunale. Il propose pour ce qui nous concerne la fusion de Tarn et Dadou (29

communes et 50 644 habitants), Vère Grésigne Pays Salvagnacois (27 communes et 7 801 habitants) et la Communauté du Rabastinois (7 communes et 10 751 habitants). Soit 63 communes pour une population de 69 196 habitants. La nouvelle assemblée se composerait de 100 sièges de Conseillers Communautes et la commune de Salvagnac n'aurait plus qu'un seul délégué au lieu de 6 actuellement. Je ne suis pas sûr que la démocratie locale en sorte renforcée.

Le Conseil Municipal devra se prononcer avant le 20 décembre pour donner son avis sur cette nouvelle organisation territoriale.

Pour en terminer, j'ai une pensée pour Pierre Darios, un ami « Pay-san Sculpteur » qui nous a quittés le 30 octobre 2015. Il avait su transmettre son amour, ses émotions, sa colère et sa passion au travers de ses sculptures et je suis heureux que nous ayons pu lui consacrer une magnifique exposition et lui rendre hommage de son vivant dans le cadre de l'Art en Pays Salvagnacois. Grâce à son œuvre, à sa personnalité il s'est inscrit pour toujours dans le paysage Salvagnacois.

Je voudrais au nom du Conseil Municipal vous souhaiter malgré la tristesse de ces derniers jours, de joyeuses fêtes et tous mes vœux de bonheur et de réussite pour une année 2016 pleine de fraternité.

Bernard Miramond

Réunion du conseil municipal du jeudi 10 septembre 2015

L'an deux mille quinze, le dix septembre à 21h les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux art. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mme ADDED Régine
M. BALARAN Roland
Mme BRUNWASSER Mireille
M. MIRAMOND Bernard
M. GERAUD Yves
Mme GERMA-LOUBET Candie
Mme HUAN-JAUSSAUD Marie
Mme LAGARRIGUE Christel
M. LECOMTE Olivier
Mme PRADIER Antoinette
M. RAYMOND Yves
M. VILLARET Bernard

Etaient absents :

M BOULZE Bernard
Mme MASSAT-PETER Frédérique
M. SEGUIGNES Yannick

Ont donné procurations :

Mme MASSAT-PETER Frédérique
à M. Bernard Miramond
M. BOULZE Bernard
à M. Yves Raymond

Secrétaire de séance :

M. VILLARET Bernard

PREALABLES

A) En réponse à l'intervention de Mme Brunwasser en préambule du précédent conseil municipal, Monsieur le Maire donne la parole à M. Yves Raymond qui lit, en qualité de tête de liste de l'opposition, un texte répondant aux remarques et accusations formulées alors par la majorité.

Le Conseil Municipal discute des arguments exposés et principalement de la publication du texte de l'opposition en annexe du présent compte-rendu. Après cette longue discussion, M. le Maire déclare qu'il serait plus sérieux de ne pas persévéérer dans la polémique et, pour garder la sérénité de la commune, propose de ne pas joindre la déclaration de M. Raymond au CR de la séance. Aucune remarque, n'étant émise, la proposition est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

Le Maire et M. Yves Raymond s'accordent pour reparler en particulier des divers points émis dans ce texte et restant en suspens.

B) M. le Maire demande l'approbation du CR précédent.

Aucune remarque n'est faite, le CR du Conseil du 17 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

1 | Délibérations

Modification des statuts du SDET

Le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn (SDET) est l'organisme chargé de distribuer l'énergie en particulier par les lignes électriques sur le département du Tarn. Il participe au renforcement des réseaux et au financement des éclairages publics par versement de subventions. C'est un syndicat des communes qui a besoin de l'approbation des municipalités pour modifier ses statuts ou prendre des décisions importantes. Dans le cadre du programme national de rénovation énergétique, il souhaite installer des Bornes de Recharge pour Véhicules Electriques. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette modification de statuts.

Tarif énergétique :

Le marché d'électricité concernant les fortes puissances (tarif jaune) atteint le seuil impliquant un appel d'offres entre les divers fournisseurs. Nombre de ces collectivités ont chargé le SDET de procéder à un appel d'offre groupé. Le SDET propose de faire bénéficier les petites collectivités publiques, qui ne sont pas soumises à cette obligation de marché, du résultat de leur démarche. Le Conseil Municipal accepte de participer à cette opération. ►

► Tarif des photocopies et impressions :

La mairie offre la possibilité aux particuliers de faire des photocopies à la mairie au tarif de 0.15 € en noir et blanc et 1.50 € en couleur pour du format A4, le papier devant être fourni par le demandeur.

Le travail de consultation des prestataires de location et entretien de photocopieurs a permis d'abaisser fortement le coût des photocopies. La Mairie peut-elle réviser les tarifs à la baisse ?

Cette prestation relève pour partie de la notion de service public, au moins pour la couleur, car il semble que seul le Bureau de Tabac dispose d'un photocopieur noir et blanc

sur le village.

Cependant le coût de la photocopie ne se limite pas aux frais de la photocopieuse ; à chaque demande la secrétaire doit interrompre son travail. Quel est le coût ?

Par ailleurs l'école ne dispose également que d'un photocopieur N/B, les couleurs sont faites à la mairie et refacturées à la caisse de l'école au tarif N/B de 0.15 € largement inférieur au coût facturé par le loueur.

Aucune décision de modification n'est prise à ce jour, la municipalité prendra contact avec le bureau de tabac pour éviter une concurrence et avec le Directeur de l'école pour réajustement normal.

2 | Rentrée scolaire

Travaux réalisés cet été par les employés et par des élus bénévoles:

- › fabrication et remplacement des rideaux ;
- › peinture couloir du bas par une embauche CDD permettant une économie substantielle par rapport à un devis d'entreprise ;
- › Réfection des sols du bloc sanitaire en maternelle et rajout de deux WC supplémentaires ;
- › installation d'un évier dans réfectoire ;
- › installation d'un vidéo projecteur dans deux classes (achetés par l'école)

Effectif élèves

L'effectif de rentrée s'élève à 183 élèves dont 160 environ inscrits à la cantine ; 34 élèves prennent le bus.

Suite à la réunion de la commission de l'école le mercredi 9 sept 2015 des problèmes sont évoqués :

- › Le niveau sonore dans le préfabriqué du réfectoire est très élevé, la réverbération sonore est à traiter.
- › manque de lavabos pour lavage des mains avant d'entrer au réfectoire
- › l'arrivée des 34 élèves en bus presqu'en même temps crée un afflux à la garderie (gestion des employés de la garde-rie à aménager)

Organisation des NAP

› Un responsable des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) a été embauché en CDD partiel ainsi qu'une employée en CAE. Ces embauches ont été faites avec l'appui de Pôle Emploi qui a proposé des personnes diplômées dans ce domaine.

› les NAP sont réorganisées autour d'un thème principal « le jardin extraordinaire » et activités sportives ou corporelles. Cette réorganisation a été réalisée par un groupe de travail d'élues et a été présentée aux intervenants, élus et personnel enseignant avant la rentrée.

› Les élèves inscrits aux NAP sont répartis en 5 groupes de 15 à 18 enfants avec une animatrice.

› Mme Brunwasser tient à remercier les personnes et les associations qui se sont proposées pour l'animation des ateliers.

› Le personnel municipal périscolaire a bénéficié d'une formation spécifique organisée gracieusement par une mère d'élève dont c'est le métier.

Réaménagement de l'accès et des cours

M. le Maire indique que les travaux de réaménagement des accès, parking et clôtures de cours de récréations seront réalisés durant les vacances d'automne. Les entreprises retenues se sont engagées sur le délai très court, sous la direction d'un maître d'œuvre.

Autres points

› un garage devra être libéré pour stockage du matériel. Le Maire contactera le locataire pour le libérer au plus tôt.

› une machine à laver le linge avec séchage serait nécessaire secteur maternelle (draps salle sieste et autres) afin d'éviter le passage dans la cuisine.

› le cheminement « des poussentes » le long de la rue Gérard Roques sera surfacé en matériau 0/6 pour un meilleur roulage

3 | Travaux du magasin VIVAL

Des travaux d'aménagement de la nouvelle entrée du magasin côté rue avec aménagement accès des personnes à mobilité réduite sur le trottoir ont été réalisés.

Des travaux supplémentaires doivent être pris en compte : remplacement du revêtement de sol contenant des fibres d'amiante, réfection d'une partie des plafonds et cloisons, aménagement de la réserve à l'arrière et remplacement du tableau électrique pour remise aux normes actuelles.

Le total de ces travaux supplémentaires a fait l'objet d'une évaluation d'un montant de 20489.16 €

Le Conseil Municipal accepte ces travaux à l'unanimité.

4 | Lotissement

La modification du lotissement a été rejetée par la DDT. Un nouveau permis de lotir doit être déposé (en cours d'élaboration).

5 | Maison Faure

La maison Faure, au croisement du chemin de la Rosière et du chemin Pelot, a fait l'objet d'un sous-seing privé.

Une parcelle a été réservée pour agrandissement du terrain de foot.

6 | Terrain des Barrières

Le terrain des Barrières est vendu, le permis de construire a été accordé.

7 | Divers travaux

- › Roland Balaran fait le point des travaux de voiries réalisés dans le cadre municipal et intercommunal.
- › deux regards d'Eau Usées obturables dans la rue Gérard Roques ont été installés avec l'aide d'un habitant de la commune. Ceci a permis de supprimer les remontées d'odeurs et d'aménager la suite du chemin « des poussettes »
- › Numérotation des rues et habitations : les plaques de N° ont été reçues et seront posées cet hiver par les services municipaux afin de conserver une cohérence de disposition.
- › une traversée busée du chemin de Miech (St Angel) a été

installée suite à inondation du moulin.

› profitant de travaux du maillage du réseau d'eau potable réalisés par le SIAEP (Syndicat des Eaux Potables de la Moyenne Vallée du Tarn)), la mairie a mis en place des canalisations pour passage du refoulement d'Eaux Usées du poste de relevage de l'école vers le réseau aval de l'autre côté de la route, fourreaux pour fibres optique et aménagement d'un chemin piétonnier reliant l'école à la salle omnisport et au stade de foot.

8 | Installation nouveau garage et déchèterie

M. le Maire indique que la communauté de communes travaille sur un projet d'installation d'un nouveau garage (avec station de lavage) sur la zone d'activité chemin de Pelot à proximité de la RD999.

Dans la même zone, Trifyl a prévu d'installer une aire de dépôt-relai de déchets (déchèterie). La zone déchets verts y sera intégrée.

La viabilisation sera réalisée par la communauté des communes.

9 | Forum des associations

18 associations ont participé au forum du 29 août qui s'est tenu sur les Allées Jean Jaurès. La fréquentation a été relativement faible dans l'après-midi et a augmenté vers 17 h (forte chaleur ?). Ce forum a été suivi d'un marché gourmand.

Une réunion de réflexion et d'amélioration du forum devra se tenir rapidement.

10 | Communautés de Communes : Perspectives

Transfert de compétence des écoles à la communauté des communes :

Le bureau KPMG a réalisé une étude d'impact sur ce transfert qui devrait être effectif au 1er janvier 2016. Le financement est prévu par transfert des sommes actuelles dépensées par les communes pour l'école. Ce principe pose problème en cas de variation significative des effectifs. Une discussion est en cours pour une cotisation par habitant. Ce serait une dérogation qui implique l'accord de toutes les municipalités. ►

- Il ne devrait pas y avoir de changement pour le fonctionnement de la cantine, des NAP et de la garderie, au moins dans un premier temps. Au bout d'un an, une commission communautaire analysera la situation et donnera un avis pour la suite.
M. le Maire évoque la nécessité d'une carte scolaire communautaire.

*Base de loisirs des Sourigous

La commission ad hoc n'a pas été réunie car il y a eu plusieurs contacts pour l'achat ou la gestion de cette base mais pas de propositions significatives.

M. le Maire évoque la possibilité de racheter la part de construction sur le terrain appartenant à la commune (lac + terrain et parking guinguette et sanitaires + chemin d'accès) pour en garder la maîtrise.

M. Raymond demande avec insistance que la commission soit officiellement installée.

*Vestiaires du foot

La communauté de communes en ayant la compétence devrait terminer les travaux de mise en conformité des vestiaires cet hiver. A défaut le terrain de remplacement serait Cahuzac sur Vère.

*Avenir de la Communauté des communes

La dernière loi sur la territorialité prévoit le seuil de 15 000 habitants pour les CC.

Vère Grésigne Pays Salvagnacois qui vient juste être créée n'est pas obligée de s'y conformer pour le moment mais cela ne devrait durer que peu de temps.

Nous sommes donc concernés par le mouvement de nos voisins : CORA (Rabastens) doit trouver un complément.

Deux options se dessinent :

- › soit une transformation du SMIX de Pays en communauté de communes regroupant les Communautés de Communes de Tarn et Dadou, de CORA et Vère Grésigne-Pays Salvagnacois.
- › soit création d'une grande communauté de communes avec Gaillac et quelques communes alentour, Lisle sur Tarn, CORA (entièrre ou non) et Vère Grésigne Pays Salvagnacois qui impliquerait une rupture de TARN et DADOU et peut-être CORA.

La Commission Sépartementale de Coopération Intercommunale (CDCI) doit se tenir prochainement pour donner son avis. Le Préfet du Tarn présentera une préfiguration courant octobre avec décision finale en mars 2016.

QUESTIONS DIVERSES

Permanences du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a décidé lors de sa dernière réunion de tenir une permanence le 1er samedi de chaque mois à la mairie de 10h à 12h.

Mme Massat sera la personne référente pour ces réunions et sera assistée par un membre du CCAS. Le planning sera présenté sur le bulletin municipal

Réfugiés

Suite à la vague de migration du Moyen Orient et d'Afrique arrivant aux frontières de l'Union Européenne, les communes ont été sollicitées pour accueillir des réfugiés, une réunion des maires devant avoir lieu dimanche 13 septembre au ministère de l'Intérieur

M. le Maire a proposé au préfet l'appartement au-dessus de l'école actuellement disponible.

Il demande l'avis du Conseil Municipal qui l'approuve à l'unanimité.

TOUR DE TABLE

› Olivier Lecomte : Le club de basket demande à pouvoir utiliser la machine à laver le sol. Celle-ci n'étant pas dans un bon état, les utilisateurs devront être connus de la mairie et auront une formation par le personnel municipal. Il demande également que les tables stockées dans la salle soient enlevées pour des raisons de sécurité en cours de jeu. M. le Maire indique que le matériel (tables, chaises et podium) pourrait être stocké au bâtiment des services techniques et serait remonté en salle omnisport à chaque besoin. Cela libérera l'espace prévu pour le rangement du matériel sportif.

› Yves Géraud : les crottes de chiens prolifèrent dans le village. Il est absolument nécessaire de prendre des mesures contre les propriétaires qui laissent divaguer leur chien.

› Candie Germa : évoque son action auprès de l'association « pas sans toit » et des réfugiés

*Marie Huan : indique qu'une rampe d'éclairage de la salle omnisport ne fonctionne pas

*Régine Added : signale qu'une jardinière est renversée devant le presbytère près de l'église

› Mireille Brunwasser : indique que beaucoup de parents d'élèves ont été contents de recevoir les deux livrets (règlement garderie cantine et NAP) qui ont bien expliqué les modalités diverses des services périscolaires.

› Bernard Villaret : approuve la remarque de Yves Géraud et insiste sur la nécessité de poser des panneaux de rappel concernant la promenade de chiens dans le village (laisse, ramassage de déjections) ; il indique que chaque propriétaire de chien doit se munir de poche de ramassage, cela ne relève pas de la mairie qui pourrait être mise en cause en cas de rupture de stock. Il faut éventuellement déterminer des zones réservées mais sanctionner fortement après une période d'avertissement.

Enfin il indique que certaines personnes ont été inquiétées par des chiens en liberté sur les chemins publics dans la campagne.

Il informe que le CPIE (Centre Permanent des Initiatives Environnementales) organise la réunion départementale de Jardins Partagés du département le samedi 10 octobre à Salvagnac

› Antoinette Pradier signale que des enfants prennent

le cimetière de St Pierre comme terrain de jeux. Elle indique qu'un habitant a été inondé lors des grosses pluies ; le Maire lui précise que cet habitant doit s'adresser directement à la subdivision des travaux (chemin de Pelot) car la route concernée dépend du département.

› Yves Raymond : Rappelle le « Temps de Dire » jeudi 17 sept à 20h30 sous la Halle

Le bureau de l'Office du Tourisme sera fermé à partir du 13 septembre ; il y a eu 405 visiteurs depuis le 15 juin. Les travaux d'aménagement doivent faire l'objet d'une consultation d'entreprises dans les semaines qui viennent.

Il renouvelle sa demande pour que la liste des nouveaux arrivants soit publiée dans l'Echo du Tescou comme lors des précédents mandats même si la liste est incomplète. Mireille Brunwasser précise qu'il faut cependant l'accord préalable des intéressés et propose que soit organisé une ou deux fois par an un pot d'accueil.

Le Maire et Yves RAYMOND proposent de profiter de la cérémonie annuelle des vœux à la population.

Le Maire lève la séance à iho.



Le dimanche 29 novembre c'est dans un peu de boue mais au soleil et dans la bonne humeur que la serre des petits jardiniers des NAP a été déménagée jusqu'à sa place définitive sur le futur jardin extraordinaire par des parents d'élèves, des élus, des adhérents des Jardins Partagés et Michel Martins responsable des NAP, sous la conduite de Bernard Villaret, maître jardinier, qui ont ensuite partagé un petit pot de remerciement .



MARIE JAUSSAUD-HUAN

ENFANCE



TIM BASTIAN

Le gazon vert à l'école

La cour de récréation devenait restreinte pour les enfants du primaire. Profitant des vacances d'automne tout l'espace a été bouleversé, démonté, creusé, transporté, stocké, modelé, compacté, stabilisé, goudronné et enfin clôturé et engazonné.... Ouf ! Ce fût une course pour les entreprises afin que le lundi 02 novembre, les parents et les élèves découvrent l'espace de jeu et de liberté qui s'offrait à eux : un espace de trois plateaux entourés de talus en amphithéâtre...l'ensemble est desservi par une route bordée de parking pour dépose-minute en longueur et d'arrêt prolongé en épi.

Les quelques travaux de finition (goudronnage, clôture, engazonnement) se sont terminés dans la semaine en prenant soin de perturber le moins possible le déroulement des cours. Quinze jours plus tard, le gazon a germé et commence à garnir les talus d'un duvet de jeune premier !

De l'autre côté de la route se dessinent des aménagements : à l'entrée un chemin piétonnier qui évite les dangers du virage, dans l'autre angle un grand espace labouré prêt à accueillir la serre et le projet du « Jardin Extraordinaire » support d'une partie des NAP (nouvelles activités périscolaires) et enfin sous la piste de course le terrain de foot a été remblayé et nivelé.

Ces travaux s'insèrent dans le projet que le comité des affaires scolaires a patiemment élaboré pour définir l'avenir de l'école. Il sera poursuivi par la communauté de communes qui prend la compétence totale des écoles à partir du 1^{er} janvier 2016.

Outre la participation de deux émanations départementales : le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) et de la SEM81 (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage), il faut remercier la participation gracieuse d'un BET d'Urbanisme Salvagnacois qui a dessiné le plan de l'aménagement extérieur.

Il reste encore trois opérations à mettre en œuvre avant le printemps : la construction de sanitaires supplémentaires, la protection solaire dans l'attente de la construction du préau et l'arborisation des talus et du jardin.

Mais ceci est en cogitation et dépendra de la réflexion des utilisateurs de cet espace à savoir les élèves, le corps enseignant, les parents d'élèves et les animateurs des NAP pour en faire un lieu de convivialité, de spectacle et récréation.

Bernard Villaret



TIM BASTIAN



Projet intergénérationnel de prévention routière

Les jeunes sont un enjeu majeur des plans de prévention notamment sur les problématiques de consommations d'alcool au volant. De nombreuses actions sont menées chaque année auprès de ce public en écoles primaires, collèges, lycées ou autres lieux de vies.

Les interventions de prévention auprès des personnes âgées sont moins courantes. Pourtant, dans le Tarn, les jeunes et les seniors représentent près de 53% des tués et 52% des blessés. Ils représentent les populations les plus vulnérables face au risque routier.

Forts de ce constat, l'ANPAA 81 (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie du Tarn), le centre de loisirs Familles Rurales En Pays Salvagnacois « Les Galopins » et le CLUB des aînés ruraux de Montgaillard se sont associés pour proposer un temps fort de prévention routière à leurs publics respectifs.

Le mercredi 4 novembre après-midi à la salle des fêtes de Montgaillard a eu lieu un « Monza » géant détourné à cette occasion. Les enfants du centre de loisirs ont joué en binôme avec un senior du club des aînés ruraux.

Objectif du jeu : Arriver le premier sur la ligne finale en respectant des règles basées sur le code de la route tout en étant sensibilisé à la prévention routière.



Ainsi les binômes enfants-séniors, tout en jouant, passeront sur des stands qui les sensibiliseront à l'alcoolémie routière, aux dépassements de vitesse, aux gestes de premiers secours, au temps de réaction et distance d'arrêt...

Cette manifestation a été possible grâce au soutien et à la participation active et généreuse de nombreux partenaires de la sécurité routière : l'ANPAA, Apaj-Zébu, Gendarmerie Nationale, MAIF, Police Nationale, Prévention routière...

Au terme de l'après-midi, chaque participant, en plus d'un petit cadeau, recevra « un permis » de participation à

la manifestation et partagera un goûter convivial.

Ce projet est soutenu financièrement par la préfecture dans le cadre du Plan Départemental d'Actions Sécurité Routière (PDASR).

Contacts presse :

Pour l'ANPAA 81, Lucie TORTI, chargée de prévention co-référente du projet : 05 63 54 78 95

Pour le centre de loisirs, Sandrine TARDIEU, directrice co-référente du projet : 05 63 40 00 31
(Accueil téléphonique le matin)



Le Centre de Loisirs « Les Galopins » 2015-2016

C'est à Montdurausse, dans la profonde région tarnaise, que les enfants vont pouvoir s'épanouir au Centre de Loisirs « Les Galopins ». Situé dans un écrin de verdure et disposant de locaux appropriés, il est devenu au fil des années une véritable institution référencée pour l'accueil des enfants de 3 à 13 ans. Celui-ci fonctionne grâce au partenariat établi entre la Communauté des Communes Vère-Grésigne-Pays Salvagnacois et l'association Familles Rurales En pays Salvagnacois qui met en pratique des valeurs éducatives et des projets pédagogiques reconnus. Ouvert les mercredis de 11h30 à 18h30 et les vacances scolaires (sauf les vacances de Noël) du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30.

Les animateurs et la directrice (Sandrine Tardieu) accueillent les enfants pour des journées ou des demi-journées, avec ou sans repas.

L'équipe d'animation qui s'appuie sur des pratiques pédagogiques adaptées à chacun, a concocté des programmes éducatifs appropriés :

Sur les mercredis, le projet d'animation est construit sur les bases de

réflexion sur soi, du bien vivre ensemble et du respect de l'environnement. Mais aussi, d'activités théâtre et expériences scientifiques vont enrichir ce projet.

Le bus FREPS-Les Galopins effectue le ramassage des enfants inscrits au centre à la sortie des écoles de Monclar de Quercy, Tauriac, Montgaillard et Salvagnac.

Sur les prochaines vacances, nos « Galopins » découvriront de multiples activités. Cela va de « grands jeux » aux vacances d'Hivers à « de l'art à l'écriture » aux vacances de Pâques.

Comme toujours, une attention particulière est accordée aux bilans d'activités et aux analyses des comportements qui sont réalisés avec les enfants, amenant ces derniers à être les vrais acteurs de leur vie quotidienne comme dans leurs loisirs. Les bons CAF, CESU sont acceptés en déduction des factures.

Le mercredi 11 novembre 2015, l'ANPAA81, le centre de Loisirs et le Club des Ainés Ruraux (Montgailhard) se sont associés pour proposer

un temps fort de prévention routière à leurs publics respectifs avec un « Monza » géant détourné à cette occasion. Les enfants du centre ont joué en binôme avec un séniors du club.

Objectif du jeu : arriver le premier sur la ligne finale en respectant des règles basées sur le code de la route tout en étant sensibilisé.

Cette manifestation fut possible grâce au soutien et à la participation active et généreuse de nombreux partenaires : l'ANPAA, Apaj-zébu, Gendarmerie Nationale, MAIF, Police Nationale et Prévention routière.

Ce projet a été soutenu financièrement par la préfecture dans le cadre du Plan Départemental d'Actions Sécurités Routière.

Contact :

Familles Rurales pays salvagnacois,
Centre de Loisirs « Les Galopins »,
175 chemin de l'église
81630 Montdurausse (juste après
la salle des fêtes)

tél : 05.63.40.00.31 le matin
familles-rurales-pays-salvagnacois@orange.fr
Facebook : Galopins Familles Rurales

TRIBUNE LIBRE

Une pensée vivante pour résister à la barbarie avec nos enfants !

Écire, parler, penser, créer, vivre enfin sont les moyens dont nous disposons individuellement pour faire face à la violence fondamentale de l'être humain et à la barbarie qui en découle. C'est aussi le seul moyen de ne pas répondre à la barbarie par la barbarie et perdre son humanité. L'expérience de ceux qui sont revenus des camps de concentration ne cesse de nous le rappeler : ceux qui ont survécu sont ceux qui ont continué de faire vivre leur pensée en se récitant intérieurement des poèmes, en réécrivant les livres des auteurs appris dans leur enfance ou leur adolescence, en se remémorant des recettes de cuisine de leur mère ou de leur grand-mère... écran intérieur contre la terreur et l'effroi. Cet effroi qui nous saisit à l'idée que ce sont des jeunes gens qui basculent « chez nous » dans la radicalité et se transforment en kamikazes comme dans les attentats à Paris la nuit du 13 novembre 2015.

C'est en tant qu'élue, mère de famille, avec mon expérience de soignante que je prends la plume pour mettre en mots les questions qui peuvent nous traverser concernant le risque de conversion de nos enfants par la manipulation de terroristes. Comment aborder le sujet, en parler à nos jeunes ? Est-il possible de faire contre-poids à l'endoctrinement quel qu'il soit ?

La réponse sera peut être évidente

pour la plupart d'entre vous chez qui il a toujours été possible de parler de tout en famille, de la vie, de l'amour, de la mort ! Mais est-ce si facile de mettre des mots, de dire des mots, ceux qui sont chargés d'affects, d'émotions, de souvenirs heureux ou traumatiques ?

Garder ce lien si fragile avec nos enfants avec et par la parole (le regard ou les actes ne suffisant pas) permet de transmettre ses convictions mais surtout ses doutes. Ainsi a t-on une chance de laisser la porte ouverte à la pensée et à la réflexion à l'intérieur de chacun de nous. Une chance que vive en nous et dans la tête de nos enfants cette petite voix libre de toujours remettre en question les propos d'autrui.

Être parent et adulte, c'est présenter le monde à nos enfants en acceptant de ne pas tout comprendre, en acceptant sa complexité, en acceptant que personne n'a ce pouvoir d'expliquer tous les mystères de la vie et de la mort, mais que l'essentiel est de pouvoir continuer à réfléchir ensemble. Y a t-il une autre façon de rassurer nos enfants sinon en pensant à voix haute avec eux et en leur montrant que l'on

peut ainsi surmonter sa peur, parler sans s'effondrer.

Mais si parler du danger, de la mort devient insurmontable, pourquoi ne pas poser les questions à vos enfants pour entendre leur vision du monde, leur construction pour répondre aux énigmes de cette existence ? Votre enfant vous surprendra peut être par ses réponses dès le plus jeune âge ! Ce sera alors un point de départ pour une discussion. En étant au plus près de ses capacités de réflexion, vous pourrez réutiliser ses propres mots pour être sûr de se comprendre, aller un peu plus loin et lui apporter votre regard, vos points de vue comme de nouvelles propositions mais surtout être là à ses côtés : maintenir ce lien si précieux auquel il pourra se raccrocher toute sa vie, source de la vraie humanité, loin de tout dogmatisme.

Frédérique Massat



DOMINO BIGOT-BASTIAN

Déclaration de M. Yves Raymond

Vous avez pu lire dans l'Echo du Tescou n° 125, en préambule du compte rendu du conseil municipal du 17 juin une déclaration qui veut stigmatiser la diffusion à nos correspondants habituels d'un compte rendu de réunion de l'équipe de la majorité municipale qui a été adressé à l'ensemble du Conseil Municipal, par erreur, semble-t-il.

Devant la teneur de cette déclaration, expression de la majorité municipale, nous avons jugé bon de répondre. C'est l'objet du texte ci-dessous présenté en Conseil Municipal le 10 septembre. La majorité municipale, moins une abstention, nous en a refusé la diffusion dans le compte rendu de séance, ce qui nous paraissait juste au sens de la démocratie et de la liberté d'expression.

« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers.

L'intervention de Mme Brunwasser le 17 juin dernier a été officiellement par sa diffusion en préambule du compte rendu du conseil municipal de la même date.

Lorsque nous recevons un courrier, postal ou numérique, nous l'ouvrons pour en prendre connaissance, quoi de plus naturel. C'est aussi la moindre des politesses vis-à-vis de l'expéditeur. Ensuite, et en fonction de son contenu, libre à nous d'en faire ce qu'il nous convient.

La majeure partie de ce compte rendu étant relative aux actions et aux projets menés par la municipalité, n'appelait de notre part aucun commentaire particulier.

En revanche deux points nous ont fortement interpellés, pour ne pas dire choqués. Cela nous a amené à diffuser le document *seulement* à nos correspondants habituels et à certaines personnes incriminées par ce compte rendu. Les Salvagnacois *désormais informés par vos soins*, ne vont pas manquer de se poser des questions. Que leur répondre ?

Le premier point concernait les commerçants de Salvagnac qui « ne versent pas régulièrement leurs loyers » et « ne sont pas tendres entre eux ». Je ne ferai pour ma part aucun commentaire. Ceux-ci ont suffisamment d'arguments pour se défendre. Ils savent, qu'ils aient voté ou non pour la majorité, qu'ils ont toute notre confiance pour animer notre commune.

Le deuxième point par lequel je suis personnellement concerné, était relatif à la base de loisirs des Sourigous et à l'office de tourisme. On peut lire dans ce compte rendu : « il y a des visites du site, BM a exprimé sa volonté d'en être averti sinon c'est Yves R. qui se met en avant sans communiquer à la mairie, dans un objectif politique qu'il faut gérer à présent stratégiquement ».

Hormis la tendance de certains à la *délation*, je ne vois guère d'objectif politique dans cette affaire, tout particulièrement de mon fait. En effet je précise, pour ceux qui ne le sauraient pas, que je dispose depuis la première réunion de la nouvelle communauté de communes Vère Grésigne et Pays Salvagnacois, d'une délégation

du Président en matière d'action touristique sur le territoire. Je suis, par ailleurs, titulaire d'une convention de gestion, partielle, pour la base de loisirs des Sourigous en tant que Président de l'association Culture et Tourisme en pays Salvagnacois. A ce titre, j'ai effectivement reçu des candidats à la gestion de la guinguette en 2015 et uniquement pour cet objectif. En ce qui concerne la vente du domaine, j'ai eu l'occasion de renvoyer deux personnes vers le bureau de la communauté de communes, dont fait partie Monsieur le Maire, sans discuter de quoi que ce soit, cela n'étant pas de mon ressort.

En ce qui est des leçons de morale et de respect, je les renvoie à leur initiatrice qui semble faire un distinguo entre les citoyens qui ont choisi une équipe plutôt qu'une autre lors du dernier scrutin municipal.»

Pour le groupe d'opposition municipale, Yves RAYMOND

VIE PUBLIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Les élections régionales

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre prochain

Une nouvelle région

Le périmètre des Régions a changé. Nous ne votons plus dans le cadre de Midi Pyrénées mais d'un nouvel ensemble incluant Midi Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Notre département se retrouve ainsi au centre de la nouvelle Région puisque nous sommes limitrophes de l'Aude et de l'Hérault. Le nombre de conseillers régionaux ne change pas et le Tarn devrait être représenté pour les 6 prochaines années par 12 élus.

Un mode de scrutin complexe

L'élection a lieu au scrutin proportionnel de liste. Ainsi, il est interdit de modifier le contenu d'une liste, de barrer le nom d'un(e) candidat(e) sous peine de nullité du bulletin. Il faut obtenir 50% des suffrages exprimés au 1er tour pour qu'une liste soit élue. A défaut, un

2^e tour est organisé pour les listes ayant au moins obtenu 10% des suffrages.

Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages peuvent fusionner avec une liste qualifiée. La liste qui arrive en tête au 2^e tour obtient immédiatement 25% de sièges, les 75% restants étant répartis proportionnellement entre toutes les listes présentes au 2^e tour.

Qui se présente ?

12 listes ont été déposées, 11 ont été validées :

- › Louis Aliot (FN)
- › Christophe Cavard (Le Bien Commun/DVG)
- › Carole Delga (PS/PRG/MRC)
- › Gilles Fabre (Nouvelle Donne)
- › Yvan Hirimiris (UPR)
- › Damien Lempereur (Debout la France)
- › Jean-Claude Martinez (Force France Sud)
- › Gérard Onesta (EELV/Front De Gauche/Ensemble!/Occitanistes)
- › Dominique Reynié (LR/UDI)
- › Philippe Saurel (Citoyens du Midi / DVG)
- › Sandra Torremocha (Lutte Ouvrière)

Quelles sont les compétences de la Région ?

La loi votée par le Parlement le 16 juillet 2015 fixe la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) : les Régions auront compétence sur le développement économique, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, les lycées professionnels, l'apprentissage et la formation continue, la construction, l'équipement et la restauration scolaire des lycées, les transports, y compris les transports scolaires. Elles pourront jouer un rôle de coordination en matière d'emploi et un rôle moteur en matière d'environnement. Certaines compétences relèvent à la fois des départements et des régions : la culture, le sport, le tourisme, l'éducation populaire.

Les inquiétudes que nous pouvons nourrir autour de ces élections sont l'oubli de communes rurales, plus isolées que d'autres, au détriment de leur développement économique et de l'emploi. Si la question de l'égalité des territoires est au cœur du débat, si une réponse est apportée aux besoins des gens qui les font vivre, alors, nous pourrons espérer le développement économique, social et solidaire dont nous avons besoin. Si le développement des services publics contre leur régression, si la citoyenneté et la démocratie, si l'urgence de mettre les questions écologiques au centre de toutes les politiques publiques sont au cœur de ces élections, nous avons tout intérêt à aller voter, dimanche 6 décembre, salle du billard à partir de 8h.

Mireille Brunwasser



La consultation en ligne des professions de foi et des bulletins des listes de candidats de la région Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées est possible sur :

www.programme-candidats.interieur.gouv.fr/#/elections/1/regions/76

Vous pouvez également consulter l'ensemble des programmes de toutes les régions sur :

www.programme-candidats.interieur.gouv.fr

Actualités du CCAS

La dernière réunion du CCAS a eu lieu le 27 Août 2015 avec pour ordre du jour, le bilan du loto et la validation du projet de mise en place de la permanence CCAS le premier samedi du mois pour assurer l'accueil des habitants de la commune en demande d'aide sociale.

Bilan du Loto : Georgette Gambazza nous a présenté les chiffres, avec un bénéfice cette année de 1968,71 €. C'est l'association « L'Amicale du 3^e Age » qui a porté l'organisation avec l'aide des membres du CCAS qui se sont impliqués comme chaque année dans la mise en œuvre de la soirée : recherche de donateurs, achats des lots, installation de la salle omnisports, confection de pâtisseries, tenue des tables, animation.

Le CCAS remercie chaleureusement l'ensemble des participants, donateurs, joueurs, bénévoles sachant que les fonds recueillis représentent une part considérable du budget annuel permettant d'assurer un fonds d'urgence d'aide sociale, les colis de Noël pour nos anciens de plus de 80 ans. Nous en profitons pour vous rappeler que le Marché de Noël, créé par l'Association des Commerçants et Artisans du Pays Salvagnacois, organisé depuis quelques années en partenariat avec la communauté anglaise de Salvagnac aura lieu le dimanche 13 Décembre 2015. Les bénéfices sont traditionnellement reversés au CCAS ainsi que la participation volontaire des exposants. Un grand MERCI d'ores et déjà à nos amis anglais que nous avons grand plaisir à retrouver pour ce rendez vous qui fait désormais partie de la vie du village. L'association ELANS participe aussi à cet événement en occupant les enfants qui attendent leur tour de calèche. Un grand MERCI à eux aussi.

Permanence CCAS : Le CCAS a validé la mise en place d'une permanence en mairie le premier samedi matin du mois. Les habitants de Salvagnac pourront rencontrer un membre du CCAS pour faire un bilan de leur demande d'aide sociale afin d'évaluer la nécessité de rencontrer ou pas les services sociaux de la maison des solidarités à Gaillac dont nous dépendons. Nous essaierons de répondre à vos questions concernant vos droits et l'accès aux prestations, de vous guider dans les démarches administratives, de répondre à des situations de détresse ou d'urgence sociale. Cette permanence a pour objectif de suivre les situations dans la durée pour accompagner les personnes en difficulté et leur permettre de retrouver ou d'accéder à l'autonomie.

Quelques info utiles :

L'accès à internet permet de faire ses propres recherches et de mettre ses dossiers à jour sans avoir à se déplacer. Nous vous rappelons qu'en adhérent à la bibliothèque de Salvagnac, vous pouvez accéder gratuitement au matériel informatique disponible sur place pendant les permanences.

Quelques adresses utiles sur le web

www.caf.fr · Ce portail est très utile pour vous tenir au courant des évolutions de vos droits

www.ameli.fr · en créant votre compte, vous pouvez suivre l'état de vos remboursements sécurité sociale

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr Dossiers, vidéos, conseils pratiques sur les droits et aides au maintien à domicile ou l'accueil en établissement (annuaire des structures

médicalisées et spécialisées). Simulateur de calcul du restant à charge en établissement une fois déduite les prestations (allocation personnalisée d'autonomie APA, ou APL...). Si vous n'avez pas internet, un numéro de téléphone : 0 820 10 39 39

www.stop-djihadisme.gouv.fr · pour aider les familles à savoir comment agir face aux risques de radicalisation de leurs enfants

www.e-enfance.org · ce site propose une assistance à la mise en place du contrôle parental, une Newsletter, des actualités sur la protection des enfants et des adolescents contre les dangers des nouvelles technologies, un numéro vert d'écoute en ligne.

www.service-public.fr · le site le plus complet pour trouver les documents en téléchargement

Services de portages de repas

Le restaurant de la maison de retraite Petite Plaisance est ouvert au public sur réservation pour le repas de midi (possibilité de passer commande la veille pour le lendemain). Il est également possible de venir chercher le repas pour l'emporter à domicile avec l'aide d'une tierce personne si vous ne pouvez pas vous déplacer.

La maison partagée portée par l'association Age sans Frontière, sera inaugurée début janvier à Salvagnac, à l'emplacement de l'ancienne poste sur la Grand rue. Elle pourra accueillir 4 personnes retraitées. Les parties communes se situeront au rez de chaussée et la salle à manger sera ouverte sur réservation pour prendre le repas de midi comme la salle de restaurant de la maison de retraite.

Maison de retraite Petite Plaisance :

Tél. : 05 63 33 55 88

Fax : 05 63 33 65 45

E-mail : ehpad.petiteplaisance@agesansfrontieres.fr

Georgette Gambazza Frédérique Massat



Jardinage Graines et Broyeurs

Le réaménagement du lotissement absorbe le jardin partagé initial qui se voit attribuer la parcelle voisine. Après un labourage préalable, l'espace a été découpé en 10 petits lots de 60 m² environ permettant une modulation suivant les besoins et les capacités des jardiniers. Trois lots sont réservés au collectif pour l'installation de la cabane et des récupérateurs d'eau, d'une mare ainsi qu'un espace pour les enfants qui pourront disposer de petits carrés en propre... Enfin une butte de permaculture en lasagne est en cours de création. Fève, petit pois, ail, oignon, échalote, chou sont semés et se préparent pour les frimas de l'hiver. L'épandage de fumier, compost, paillage et broyat de bois se poursuit pour enrichir ce terrain qui n'a pas été travaillé depuis des lustres. L'option générale de tous les adhérents de l'association étant la culture au naturel, il est important d'approvisionner tous nos amis travailleurs du sol et de les tenir au chaud...

Cette réinstallation est aussi l'occasion de planter des arbustes si possible fruitiers aussi bien des fruits rouges dans le talus que des arbres

plus élevés là où ils ne feront pas d'ombre.

Nous avons encore quelques parcelles disponibles pour les amateurs.

Le 10 octobre s'est déroulé à Salvagnac la Journée Départementale des Jardins Partagés et Collectifs sous l'égide du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) qui a permis le matin de faire le point des problématiques des jardins (turn over des jardiniers, aménagement technique, fonction sociale) et après le repas « jardinier » pris en commun, la réunion s'est poursuivie par une visite du jardin de l'école, des buttes de permaculture et du jardin partagé en cours de transfert.

L'association a aussi pour objet de développer la culture naturelle et à ce titre deux actions sont engagées :

- › échange de graines naturelles et traditionnelles. Ainsi il est fait appel à tous les jardiniers qui souhaitent partager leurs semences de nous contacter ou de s'adresser à la médiathèque de Gaillac qui lance une grainothèque en mars 2016 et a d'ores et déjà besoin de semences, avis aux amateurs d'échanges de graines!



les broyeurs partagés qui continuent leur chemin puisque nous disposons d'un troisième broyeur à moteur à essence celui-ci permettant le broyage des branches vertes jusqu'à 40 mm de diamètre loin de source électrique et à un débit nettement supérieur aux deux premiers. Une démonstration a été faite à Saint Urcisse le 11 novembre pour « les Vies de Jardins » organisé par les Truffes, association qui agit dans le même esprit que nous.

Si vous souhaitez parler jardin, avoir un peu d'aide, mettre en commun vos semences ou broyer du bois au lieu de le brûler ou de le transporter en déchèterie n'hésitez pas à nous contacter :

Pour les broyeurs ou le motoculteur

Bernard - 0686798772

Pour les jardins

Pascale - 0781082877

jardinspartages.salvagnac@laposte.net

Pour les graines

05 63 81 20 23 / gaillac@media.ted.fr

Communiqué des Restos du Cœur



La campagne d'hiver 2015 -2016 a démarré le lundi 30 novembre 2015.

Les Bénévoles des Restos du Cœur de Salvagnac vous reçoivent le vendredi matin tous les 15 jours de 9h30 à 12h - Base de Loisirs des Sourigous (sous L'Office de Tourisme) - Salvagnac

1^{re} distribution : Vendredi 04 Décembre 2015

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de la campagne, et sont validées sur présentation des pièces justificatives demandées sur place.

Appel à information

Dans le cadre de la préparation du site de la mairie qui devrait voir le jour bientôt, et afin de n'oublier personne, nous demandons à ceux qui souhaiteraient apparaître à la rubrique « vie économique » sur le site de se faire connaître et de donner leurs coordonnées à la mairie.

Entreprises, artisans, auto-entrepreneurs, commerçants, travailleurs à domicile, hébergeurs touristiques, etc

Merci

Office de tourisme

Le bureau d'information de l'office de tourisme à Salvagnac a rouvert ses portes sur les allées Jean Jaurès à partir du 15 juin. La fréquentation touristique du bureau a été de 405 visiteurs pour la période jusqu'au 15 septembre.

Le 21 septembre une réunion du conseil d'exploitation de l'office de tourisme a permis de faire le bilan global de la saison sur le territoire du pays avec l'ouverture de dix points d'accueil. On a décompté 54 033 visiteurs en augmentation de 11,7 % par rapport à 2014 (48 346). Cela est dû principalement à l'ouverture du bureau de Salvagnac et d'un deuxième point d'accueil dans la chapelle Saint Roch à Puycelsi alors que l'on constate une diminution sensible de la fréquentation dans les bureaux d'accueil. La mise en œuvre d'un accueil mobile « hors les murs » avec un véhicule 2CV et la participation aux événements particuliers (biocybèle, florales, etc.) ont aussi contribué au bon chiffre global. Parmi les visiteurs Français, Midi Pyrénées arrive en tête (53%) devant l'Île de France (8,7%), les Pays de Loire (5,3%), Rhône Alpes, Bretagne, Aquitaine, Normandie et PACA (de 4,5% à 3,2%). Sur les 3 919 étrangers comptabilisés, la Grande Bretagne en représente 29,5%, devant la Belgique

(17,7%), l'Espagne (16,7%), les Pays Bas (10,1%), l'Allemagne (6%), les USA et Canada (5,5%), l'Australie et Nouvelle Zélande (2,8%) et l'Italie (1,7%).

Au titre des actions menées par l'Office, on peut citer :

L'Internet de séjour, saison 2, qui propose les bons plans de l'Office aux personnes déjà en villégiature sur le territoire.

La Conciergerie. Mutualisation de moyens entre le Comité Départemental et l'Office qui permet de répondre aux questions des visiteurs de 9h30 à 20h, 7j/7. Contact par téléphone mobile, Facebook, Twitter, mail et Internet.

Les Bornes Interactives. Relais d'information disponibles 24h/24. On a relevé que la première demande sur ces bornes est la Météo.

Les Pots d'accueil à Salvagnac, Rabastens et Cahuzac sur Vère destinés à dynamiser les bureaux d'accueil avec peu de fréquentation. Organisés tous les dimanches matins en saison, ils présentent les animations et l'offre touristique en association promotion et vente de produits locaux.



aux prestataires du territoire d'approfondir leur connaissance de plusieurs communes, Larroque, Salvagnac (l'Épi Salvagnacois), Vieux et le Verdier. Celui du 15 octobre a permis de recevoir les offices de Cordes, Najac, Bruniquel et Saint Antonin.

Au titre des projets, on retiendra :

Pour Salvagnac, la réalisation du nouveau Bureau d'accueil en lien avec la Communauté de Communes pour la saison prochaine.

Un gros travail de promotion auprès de la population locale : communication dans la presse locale, journaux des mairies, newsletters, accueil des nouveaux arrivants, vœux des Maires, etc.



Yves Raymond

Hommage

Pierre DARIOS Paysan sculpteur

Une figure locale, Pierre DARIO, Paysan Sculpteur, comme il aimait lui même le dire, s'en est allé au pays des étoiles. Étoiles d'inspiration qu'il avait dans les yeux lors de ses créations.

Paysan : Il a labouré, il a semé, il a récolté au fil des saisons, par un travail chaque année renouvelé et chaque année à recommencer.

Sculpteur : D'un savoir hérité mystérieusement, il a sculpté des œuvres suivant l'inspiration du moment sur des événements et des portraits de personnages illustres.

La nuit lui était bénéfique et propice à la création.

Sa maman au travail et alors que rien ne le prédestinait à en arriver là, Pierre pressé d'arriver en ce monde est né dans une ferme sise à la Bouysse le 21 décembre 1931.

Il a grandi et a travaillé à Montduras à la ferme familiale, l'esprit attiré par l'art sous toutes ses formes. Jeune, il préférait le dessin à l'école. Les parents qui portaient leurs espoirs en ce fils unique, pour assurer la pérennité de l'exploitation, ne voyaient pas cela d'un bon œil. Alors bon gré, mal gré, parce qu'il fallait se nourrir, il a appris à travailler la terre. Son talent de sculpteur s'est révélé au service militaire quand il a dessiné une tête de cheval sur une pierre tendre. C'est sur le bois qu'il s'est finalement tourné.

En reconnaissance à ce don, il a sculpté plusieurs œuvres destinées aux églises du secteur, dont une célèbre se trouve en l'église de Salvagnac.

Vers 1951, la période n'est pas favorable à des inspirations artistiques. De plus Pierre se heurte à l'indifférence et à des moqueries plutôt qu'à des encouragements.

Un mariage, deux enfants, avec le dur métier de paysan, et mieux vaut avoir les pieds sur terre que la tête dans les nuages, la priorité est donné aux obligations familiales et professionnelles. Vingt ans sans prendre le ciseau



vont passer. Comme l'éruption d'un volcan le désir de créer s'est réveillé. Il a donné suite à une véritable époque de création durant laquelle la sculpture a permis d'exprimer des sensibilités, associées au quotidien de la vie et à la beauté de la nature avec un mélange de provocation et d'espérance.

Tout est dit en ces propres mots lors de sa dernière inauguration : « *Du labeur et de la rudesse du paysan, peut surgir la passion de l'art, face à la beauté de la nature et des formes humaines.* »

Ces paroles contiennent l'essentiel de ses œuvres, qui ont voyagé dans le midi de l'hexagone, avec pas moins de trente expositions représentant l'ombre et la lumière qui ont séduit, surpris, étonné.

Pierre DARIO, homme de notre territoire a su magnifier par ses créations la vie des campagnes. Le Paysan Sculpteur n'est plus, son œuvre demeure, sa mémoire commence aujourd'hui.

Merci à Maryse sa fille, à qui je dois ce reportage.

Antoinette Pradier



Haies et arbres en voisinage

La plantation et l'entretien des arbres isolés ou en ligne et les haies vives doivent respecter les règles et usages locaux pourvu qu'ils aient été codifiés par la Chambre d'Agriculture (espaces ruraux) ou la Municipalité (espaces urbains). Les règlements de lotissement ou du PLU sont prioritaires, à défaut ce sont dans l'ordre les usages locaux (codifiés) puis la loi (art. 671 du Code Civil) qui s'appliquent.

Pour les routes pas de plantation à moins de 2.00 m de la limite (art R.116-2 du Code de voirie routière) ou à moins de 6.00 m pour **les voies ferrées**. La règle de droit privé s'applique pour les propriétés privées de **la commune** (terrains de sport, loisirs, parcs et chemins ruraux). Les voiries et trottoirs sont des zones publiques et le maire peut toujours imposer des abattages ou élagages exceptionnels pour des raisons d'usage et de police en zone urbaine en plus des règles précédentes de voisinage privé (empiétement de haie sur le trottoir).

Les végétaux doivent être plantés à 2.00 m de la limite de propriété ; cette distance peut être réduite à 50 cm mais dans ce cas les végétaux ne doivent pas dépasser 2.00 m de haut, une tolérance est accordée généralement pour les plantes annuelles (fleurs, grimpants) pour autant qu'elles ne débordent pas et qu'elles ne dépassent 2.00 m de haut. Il appartient au propriétaire d'effectuer les coupes avant la hauteur limite, tout dépassement étant sujet à sanction. La distance est mesurée de l'axe du végétal à la limite ; la taille est mesurée du sol de plantation, et non du niveau de la limite ou du terrain voisin parfois plus bas, à la cime de l'arbre, ceci pouvant engendrer alors des nui-

sances qui relèvent du domaine de **la gêne anormale de voisinage**.

Même si les végétaux sont plantés suivant les règles, le voisin peut exiger la coupe des branches et des racines en débordement de la limite. Il ne peut couper lui-même les branches sans accord du propriétaire mais il peut couper les racines (droit de recépage) au droit de la limite après avoir averti le propriétaire (LRAR conseillée).

Ces règles ne s'appliquent pas pour les



plantations ayant atteint leur taille adulte depuis plus de 30 ans sans contestation, ou préexistant à une division de parcelle pour construction nouvelle **impliquée**. Ainsi les plantations de moins de 30 ans, même préexistantes à l'acquisition de la propriété voisine sans lien de division, sont soumises aux règles générales. Il appartient au propriétaire et non au plaignant d'en apporter les preuves contraires.

Sauf accord le voisin ne peut cueillir que les fruits tombés naturellement au sol (gaulage interdit) mais le propriétaire ne peut lui-même cueillir sur les branches au-delà de la limite sans accord !

Les plantations mitoyennes (plantées exactement sur la limite) sont soumises au régime de copropriété tant pour les bénéfices (fruits, fleurs) que charges (taille, élagage, arrachage, traitement).

Un propriétaire mitoyen peut tou-

jours couper la végétation, branches et racines (sans destruction du tronc mitoyen), jusqu'à la limite de propriété mais dans certains cas il peut être contraint de construire un mur de clôture en remplacement.

Dans tous les cas, un propriétaire reste responsable des dégradations causées par un végétal lui appartenant (chute de branches, colmatage par feuilles, crevasses dans la construction par les racines, etc.). Il doit prendre toute disposition pour éviter les dommages (par exemple chute prévisible en cas de tempête) ou désherbage et débroussaillage en cas de risque incendie.

A noter également que les arbres et arbustes doivent être plantés à une distance (égale à une fois et demi leur hauteur) de toute fondation superficielle afin d'éviter les dessiccations de sol préjudiciables à la bonne tenue des constructions, sauf écran adapté. Dans tous les cas n'oublions pas que la **discussion et le bon sens doivent prévaloir sur le contentieux** et si une branche fait un peu d'ombre il faut savoir en profiter pour un bon voisinage. Par ailleurs quand on est propriétaire on doit se sentir responsable de ses plantations. Pour les plants et arbres remarquables, ils ont en général plus de 30 ans et sortent des règles, donc les seuls plants qui gênent peuvent être abattus et/ou replantés ailleurs, la nature reprendra ses droits.

Quelques sites peuvent vous renseigner
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F614

www.gerbeaud.com/jardin/fiches/distance-plantation-arbre-haie-taille.php3

Bernard Villaret

Soirée finance solidaire à Salvagnac

Vendredi 27 novembre, dès 19h, à la salle du Billard, une soirée pour échanger sur l'épargne et la finance solidaire était organisée par des citoyens et la mairie de Salvagnac dans le cadre du mois de l'Économie Sociale et Solidaire.

Cette soirée fût l'occasion d'échanger avec des sociétaires de la Nef (banque éthique coopérative) et des coopérateurs d'IèS Tarn (coopérative de capital risque) sur les outils qui sont à la disposition de chacun pour soutenir le développement économique qui s'intéresse aussi à développer les territoires.

Nous avons vu qu'il était possible d'être sociétaire à la Nef, de placer son argent sur des comptes épargne à terme que la Nef utilise pour accorder des prêts à des projets économiques dans les domaines écologique, culturel ou social et qui présentent des formes très innovantes de gouvernance.

IèS nous a présenté son action qui s'intéresse à l'emploi local, qui vient soutenir les projets économiques collectifs qui sont de nature à être utiles socialement.

Ainsi, nous avons vu qu'il est possible à la fois de créer son entreprise et d'être rentable économiquement, tout en ayant une action utile socialement et en participant d'un développement local durable.

Cette soirée qui s'est terminée par un pot de l'amitié, a permis d'échanger avec tous autour de projets qui pourraient voir le jour ensemble.

Ainsi, si vous avez une activité économique et que vous souhaitez, au-delà de son utilité en soi, voir votre activité être utile à tous, si vous souhaitez vous lancer dans un projet économique à plusieurs, ou si vous travaillez seul chez vous et que vous vous inscrivez dans l'innovation sociale ou technologique, il est sûrement intéressant de réfléchir aux moyens de mutualiser, de travailler ensemble et peut-être, par la suite, de construire des entreprises qui seront à la fois rentables économiquement, et utiles aux territoires et à ses habitants.

Les citoyens qui ont organisé cette

soirée, proposent de continuer les échanges peut-être suivant les besoins dans de nouveaux espaces.

Contact : eco-socialetsolidaire-tescou@laposte.net

Pour aller plus loin :

IèS est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) à but non lucratif, créée en 1998, et qui a une activité de financement solidaire : collecte d'épargne auprès de citoyens et personnes morales, pour financer en fonds propres des entreprises solidaires de Midi-Pyrénées.

73 chemin Mange-Pommes - 31520 Ramonville

Tél : 05 61 75 12 97 - Fax : 09 82 62 25 30

permanence@ies.coop - www.ies.coop/

La Nef est une coopérative financière qui offre des solutions d'épargne et de crédit orientées vers des projets ayant une utilité sociale, écologique et/ou culturelle. Créeée en 1988, elle est agréée et contrôlée par l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, en qualité d'Établissement de Crédit Spécialisé.

Délégation de Toulouse 2 Place Rouaix - 31000 Toulouse

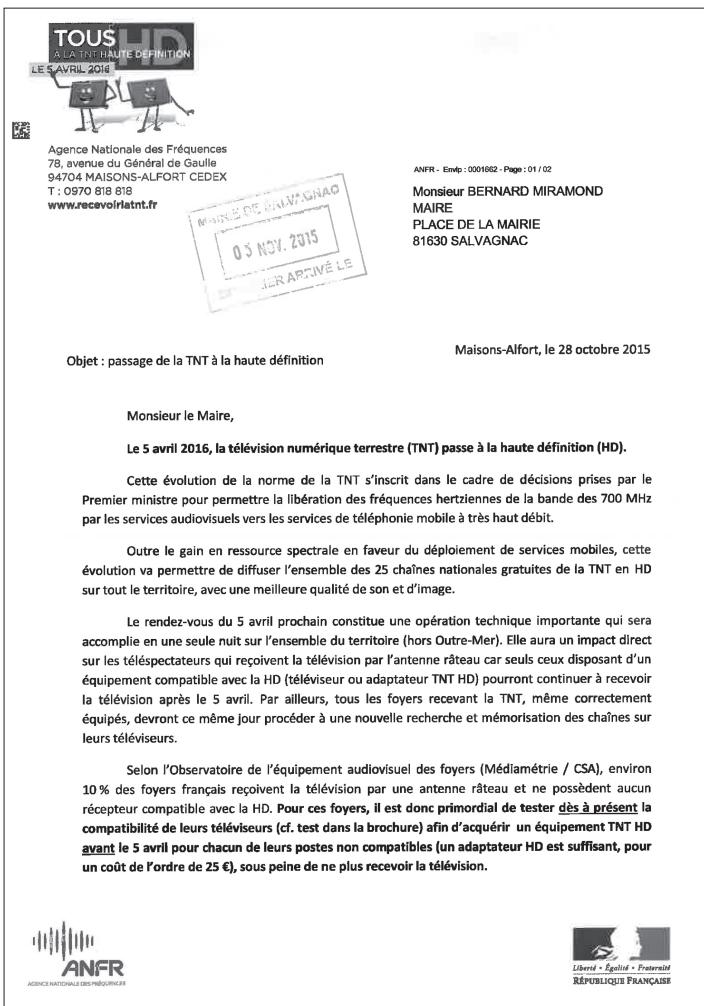
Tél : 05 34 30 53 10

delegation.toulouse@lanef.com - www.lanef.com

Yannick Séguignes



YANNICK SÉGUIGNES



La loi relative au deuxième dividende numérique et à la modernisation de la télévision numérique terrestre, publiée au Journal Officiel le 15 octobre 2015, prévoit un accompagnement des téléspectateurs, qui comporte deux volets : l'un concerne la mise en œuvre d'une campagne d'information grand public, qui débutera à partir du 20 novembre prochain, et l'autre des aides financières et de proximité pour les personnes les plus fragiles. L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est chargée de la mise en place de cet accompagnement.

Vous trouverez, jointe à ce courrier, une brochure d'information apportant toutes les précisions utiles au passage à la TNT HD.

L'expérience du passage à la télévision tout numérique en 2010-2011 a confirmé le rôle déterminant des élus dans la diffusion de l'information auprès de tous les administrés. En effet, pour un sujet aussi important pour leur quotidien que la réception de la télévision, nos concitoyens interrogeront certainement leurs élus de proximité. C'est la raison pour laquelle le premier volet de nos démarches s'attache à vous informer des actions prévues dans les semaines à venir.

Pour vous permettre d'apporter plus aisément des réponses aux administrés, des informations à communiquer sont mises à votre disposition et téléchargeables sur le site www.receiveirlatnt.fr : des affiches, brochures et trames d'articles sont disponibles pour une diffusion sur vos supports de communication, des bannières et vidéos « tutoriels » pour vos sites web. Vous trouverez également sur ce site tous les renseignements nécessaires au passage à la TNT HD : n'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Pour les personnes qui n'auraient pas accès à internet, l'ANFR met également à disposition son centre d'appel, le 0970 818 818 (prix d'un appel local), pour toute précision sur cette transition.

Le succès de cette opération repose sur la participation de tous pour relayer l'information et apporter de l'aide aux personnes les plus âgées et les plus vulnérables, afin de leur faciliter le passage à la TNT HD.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur général de l'ANFR,

G. Bonquier

Gilles BREGANT

Du 17 au 19 novembre, l'Agence Nationale des Fréquences sera sur le Salon des Maires de France organisé à Paris, Porte de Versailles. Nous serons heureux de vous accueillir et de vous renseigner sur notre stand F42 du Pavillon 21

Livres en voyage à partager

Quand on voyage ou qu'on prend un peu de repos sur un banc on n'a pas toujours de lecture sous la main, alors rien de plus agréable que d'en trouver sur son chemin et de découvrir par hasard un écrivain, un roman, une histoire qu'on n'attendait pas.

Avec le soutien de l'Association Culturelle Salvagnacoise (Bibliothèque) une étagère a été fixée sur un pilier de la Halle de la Mairie à Salvagnac le dimanche 8 novembre à l'issue du « brunch-lecture » mensuel. L'équipe de la bibliothèque y a déposé un premier lot de livres, aussitôt imitée par des concitoyens de Salvagnac.



Les bénévoles de la bibliothèque inaugurent l'étagère aux livres à l'issue du brunch lecture du dimanche 08 novembre

N'hésitez pas, servez-vous, emportez-le chez vous, passez-le à vos proches, évitez de le revendre, mais surtout faites-le circuler. Que le livre continue son voyage pour vivre...

Et puis si vous avez des livres que vous aimez, déposez-les sur l'étagère, qu'ils s'aèrent et se relancent dans la vie, ils seront toujours mieux qu'ankylosés dans un carton au fond d'un grenier.

Je crois que le bonheur fondamental d'un livre c'est de donner du plaisir au plus possible de lecteurs.

Vous pouvez donner votre avis à :
livres.voyageurs-salvagnac@laposte.net



Derniers réglages

Vous qui passez, Emportez moi, Je ne suis ni perdu ni oublié, Je suis pour vous

Bernard Villaret

CULTURE

Les échos de la bibliothèque

Le vendredi 18 septembre, la bibliothèque de Salvagnac a accueilli dans ses murs les trois artistes du Temps de Dire: Coline Billen, Eva Hahn et Marco Bénard. Ils ont collecté parmi les habitants des récits de vie qu'ils ont fait voyager, cheminant à pied (en se perdant même) jusqu'à Couffouleux le dimanche 20 septembre, puis à Albi au théâtre de l'Athanor pour le spectacle du 27 septembre, bouquet final de toutes ces histoires collectées sur les trois circuits tarnais.

Dans cette même semaine, la participation de la bibliothèque au Festival Lisle Noir (festival du roman policier), a permis à quelques bénévoles une rencontre littéraire très riche à la bibliothèque départementale d'Albi avec trois auteurs (Danielle Thiéry, Elena Piacentini et Marcus Malte).

A Salvagnac, l'auteur écrivain voyageur, Ian Manook a été accueilli par



L'auteur écrivain voyageur Ian Manook Ian Manook a été accueilli le 25 septembre

une vingtaine de lecteurs qui ont fait sa connaissance et ont été transportés jusqu'en Mongolie avec passion et enthousiasme ! Son retour sur Lisle sur Tarn en fut retardé d'autant.

Pour les amateurs de littérature noire francophone (thème largement abordé pendant le festival Lisle Noir), les romans policiers écrits en français sont désormais regroupés, ce qui per-

met à certains lecteurs de s'y diriger d'emblée ou à d'autres de découvrir une littérature jusque là étrangère.

Il y a plus de 6 mois naissait le brunch-lecture .Cette rencontre mensuelle du dimanche matin est source d'échanges et de partages culturels entre autres.

Des coups de cœur sont proposés pour les lecteurs quelquefois indécis et permettent de révéler des auteurs ou des ouvrages, vers lesquels on ne se serait pas tourné.

Les CD (classiques, variétés, pop, etc...) ainsi que des partitions musicales modernes ou classiques sont accessibles au prêt depuis juin comme les ouvrages écrits. La bibliothèque de Salvagnac se transforme petit à petit en véritable médiathèque. Enfin la bibliothèque supporte l'opération « livres voyageurs » qui sont installés sous la halle de la mairie, à la disposition de chacun.

Équipe de la bibliothèque



Eva Hahn et Coline Billen du Temps de Dire pour les tranches de vie de Salvagnac



Pierre Darios

Les mains du vieux paysan

Les sculptures de Pierre Darios sont largement appréciées et connues dans notre région. L'héritage que laisse Pierre Darios est considérable. Les générations à venir seront émues par l'œuvre artistique de Pierre Darios.

Il se décrivait lui-même comme un « Paysan Sculpteur », un « autodidacte », et, à travers cette description il semblait reconnaître qu'il faisait de la sculpture en se situant à l'intérieur des conventions visuelles d'un monde qui lui était étranger : celui du monde de l'art. Il est vrai qu'il vivait et travaillait à l'extérieur du monde de la culture, qui soutient le monde de l'art officiel, mais, considérées dans leur ensemble, ses sculptures sont - en toute simplicité

The sculptures of Pierre Darios are widely appreciated and distributed across this part of France. His legacy is substantial. His work as an artist will touch many future lives.

He described himself as a 'Peasant Sculptor' - an 'auto-didact' - and in doing so seemed to acknowledge that he was making sculpture within the conventions of a foreign world - the world of art. It's true that he lived and worked outside the supportive culture of the 'official' art world but, collectively, his sculptures speak powerfully, and unpretentiously, of a particular life at a particular time and place. And, if art is concerned with the exploration, expression and sharing of ideas about what it is to be human in a social world - then the work of Pierre Darios qualifies with distinction.

- un témoignage très fort, d'une vie spécifique à une époque et dans un lieu spécifiques. Si l'art porte un intérêt à la découverte, à l'expression, et à l'échange d'idées sur ce que signifie être humain dans une société, alors, l'œuvre de Pierre Darios se qualifie remarquablement et obtient une mention très honorable.

Même si Pierre Darios ne sculptait pas au cours de sa journée de travail habituelle, il est évident, que pour lui, sculpter n'était ni un simple passe-temps ni un moyen de se détendre. Alors que son œuvre comportait des danseurs, des athlètes et des sportifs, il abordait fréquemment des thèmes qui suscitaient des remises en question et des critiques à l'égard des comportements humains.

Certaines de ses sculptures, tout particulièrement « Le Christ des Affamés » que nous connaissons tous bien, situé à l'église de Salvagnac, sont pour lui un engagement « brut » dans la lutte contre la souffrance humaine et la cruauté. Dans l'ensemble de son œuvre qui va au-delà de la question esthétique, c'est avec courage qu'il aborde des problèmes comme la faim dans le monde, l'inégalité, la violence sexuelle. Ceci ne laisse nullement entendre que ses sculptures ne méritent pas une considération esthétique.

La sculpture, la ciselure, témoins d'un engagement humain en travaillant sur un matériau physique témoignent d'une sensibilité et d'un talent exceptionnels qui sont particulièrement manifestes dans ses œuvres par exemple « Les Mains du Vieux Paysan » et « Mains implorantes ». Ces qualités sont d'autant plus impressionnantes lorsque l'on sait que son atelier était une étable et que les animaux étaient souvent présents quand il sculptait.

Son amour pour le bois en tant que matériau n'avait rien de romantique. Il était préoccupé par ce qu'il tenait à représenter. Dans le monde de l'art, on acclamait un artiste quand il avait « quelque chose à dire ». Ceci est vrai dans le cas de Pierre Darios : il ne faisait pas partie du monde de l'art et, pour cette raison il en est d'autant plus fascinant et d'autant plus héroïque.

Colin Painter

Traduit de l'anglais par Chantal Clergue

Although it was undertaken outside of his normal working day, making sculpture was obviously not a simple amusement or relaxation for him. While his output included dancers, athletes and sportsmen, he often addressed themes that were disturbing as well as critical of human behaviour.

Certain of his sculptures - most clearly the Le Christ des affamés with which we are all familiar in the church at Salvagnac - are a raw engagement with human suffering and cruelty. Such subjects as world hunger, inequality, and sexual violence are courageously addressed in a body of work concerned with more than 'aesthetics'. That is not to imply that his sculptures do not reward aesthetic attention. The carving, chiselling, traces of a human engagement with physical material, evidence remarkable sensitivity and skill - particularly apparent in works like Les mains du vieux paysan and Mains implorantes. These qualities are all the more impressive in the knowledge that his 'studio' was a cow shed and the animals often present...

His was not a romantic love of wood as a material. His pre-occupation was with what he struggled to depict. It used to be common in the art world to applaud an artist for having 'something to say'. This is certainly true of Pierre Darios. But he was not OF the art world and is the more interesting and heroic for that.

Colin Painter



Lumen&Co...

Asociation Salvagnacoise qui réunit un collectif d'artistes travaillant l'image, en relation avec le territoire.

Nous désirons par nos actions participer au lien social qui nous réunit au sein de notre commune. Nos activités s'articulent autour de 4 axes :

1 | Projections Cinéma

en plein air ou en salle (au Galetas), nous désirons organiser et présenter des projections cinématographiques de qualité et accessibles à un large public, (prolongeant le travail effectué par l'association Elans), avec la possibilité de coupler ses séances avec des moments de partage, des ateliers, des rencontres et débats.

› Le Ciné A Salvagnac

3 projections de films tout publics prévues dans l'année, la prochaine est pour les vacances de Noël (« Le garçon et le monde », film d'animation brésilien qui a obtenu plusieurs grands prix dans divers festivals internationaux - Annecy, Zagreb...).

› Les VenD'Oc

Une idée de se retrouver régulièrement (par exemple les deuxièmes vendredi de chaque mois) autour d'un film documentaire abordant un thème ou sujet développant une réflexion ou débat sur des thématiques citoyennes actuelles.

Ouvrez les oreilles, c'est en cours de fabrication pour la nouvelle année...

2 | Ateliers - Formations

Organiser avec des intervenants professionnels des cycles courts de formation autour des métiers de l'image et des ateliers plus créatifs pour différents publics.

3 | Production – Commande

Lumen&Co... dispose d'un studio de prises de vue, de matériel et des compétences nécessaires pour réaliser des films, des reportages photos, dupliquer des DVD, concevoir et réaliser des installations, des expositions.

4 | Espace de rencontre

Lumen&Co... se veut aussi un lieu de rencontre, où des projets de travail, d'échanges et de collaborations peuvent naître.

Bilan

Née cet été 2015, Lumen&Co... a déjà quelques réalisations à son actif:

- › projection gratuite en plein air (sous la halle de la mairie) de « Une échelle pour Damas » de Mohamad Malas dans le cadre de « Le temps de la Syrie, un regard pour comprendre »)
- › projection gratuite en plein air de « La guerre des boutons » de Yves Robert, lors du Forum des associations.
- › Programmation « Les coups de cœur Jeunesse » pour le Festival Ça Cartoon 2015.
- › Un atelier Film d'Animation lors du Festival du Morse 2015 à Grazac.
- › Réalisation (en cours) « d'un film d'animation à caractère documentaire » sur le thème des réfugiés, de V.Martin et L. Delort, commandé par la Cimade Sud Ouest pour le festival Migrant'scèneet qui servira ensuite d'outil pédagogique, et pourra être support d'échanges et de réflexions sur cette thématique à l'occasion d'autres manifestations culturelles.

lumen.co@free.fr

Valentine : 06 03 22 26 71

Cyril : 06 22 800 835

AGENDA

CINÉ À SALVAGNAC

19 décembre - 15h - Participation : 4 €
au « Le Galetas » (ancien presbytère)
Goûter offert en fin de projection

Projection

Le Garçon et le Monde
(O menino e o mundo) de Alê Abreu

Petit miracle : ce film d'animation venu du Brésil est un pur moment de grâce, de temps suspendu. Un bonheur total. L'histoire n'a rien de neuf, pourtant :



un petit garçon quitte son village à la recherche de son père et découvre un monde fantastique et mécanique, où la beauté et la musique ont bien du mal à résister au monstre qu'est le « progrès ». (Télérama)

ATELIERS CINÉMA

22 au 26 février

Film d'animation jeune public

par Valentine Martin et Valeria Venturelli

Pendant 5 jours, les enfants du village et « d'ailleurs » pourront participer à la réalisation d'un film d'animation de A à Z en passant par toutes ses étapes de créations : invention d'une histoire, écriture d'un scénario, storyboard, fabrication des décors et des personnages, tournage image par image, enregistrement des dialogues, et des bruitages... jusqu'à sa projection devant un public). A l'issue du montage, chaque enfant aura un dvd du film réalisé collectivement.

Un atelier ludique et pluridisciplinaire où chacun peut trouver sa place... en fonction de ses idées, de ses envies pour un beau projet collectif.

Prix : 80 € la semaine

Tel : 06 03 22 26 71

SPORTS & LOISIRS

Bilan du forum des associations

Des Associations s'est tenu le 29 août 2015 sur les Allées Jean Jaurès à Salvagnac sous un soleil encore bien estival.

Les associations présentes lors de la réunion bilan ont exprimé leur satisfaction quant à la fréquentation de leur stand et à la qualité des échanges, même si le public est arrivé un peu tard (sans doute découragé par la chaleur et plus enclin à la sieste, mais le temps qu'il fait ne se commande pas !) et même si la bibliothèque a eu moins de visiteurs que l'an dernier (la majorité d'entre eux étant venus le matin l'année dernière).

La tenue du Forum l'après-midi a convenu à tous, une demi-journée paraissant suffire.

La formule du repas sur les allées en fin de journée fut aussi appréciée pour sa convivialité (à ce propos merci au Comité des Fêtes d'avoir, au pied levé, su pallier la défection d'un commerçant afin de diversifier l'offre du repas)...

Quant à la projection de « La guerre des boutons » par le collectif Lumen&Co sous la halle de la mairie, si quelques images ont été jugées violentes pour des jeunes enfants par certains, tous s'accordent pour apprécier le moment de rassemblement intergénérationnel qu'elle a suscité. Les membres de ce collectif nous ont



NICOLAS FOUCHE
aussi offert un moment de fraîcheur et de poésie avec la projection du petit film d'animation qu'ils ont réalisé dans l'après-midi.

Les personnes présentes à la réunion sont toutes partantes pour renouveler cette manifestation l'année prochaine. Mais nous réfléchissons d'ores et déjà à des améliorations, en particulier pour la communication de façon à ce que le maximum d'associations participent et que ce forum devienne un rendez-vous de la rentrée.

Et nous inviterons toutes les associations du village et des communes alentours qui souhaiteraient tenir un stand à une réunion de préparation du Forum 2016 dans le courant du mois de mars.

Régine Added



NICOLAS FOUCHE

AMIS GV

Gym

Les cours ont repris depuis le lundi 14 septembre à 20h30 à la Salle Omnisports, avec un effectif en augmentation. Bonne gym à toutes.

Vide Grenier

Il s'est déroulé le 21 septembre avec

un nombre d'exposants supérieur à l'année précédente. De bon matin les chineurs étaient là ! En plus la très belle journée ensoleillée couronna le tout.

Nous remercions les riverains des Allées Jean Jaurès ainsi que ceux de la Rue du Dr Gary pour leur amabilité,

malgré les désagréments.

Nous remercions aussi les Associations qui nous ont aidées (Le Conservatoire de l'Outilage et le Tescou en Marche). Merci à vous tous et rendez-vous le 18 septembre 2016 !

Le Bureau

Les 13 et 14 Octobre 2015, des résidents des 4 maisons de retraite de l'association Ages sans Frontières (Salvagnac, Briatexte, Touscayrats et Montredon Labessonnié) ont participé à un séjour de deux jours à la montagne. Patrick Boé, responsable du gîte l'Abri d'Arlos à Luchon, nous dépose ce témoignage...

Embouteillage de déambulateurs hier à l'Abri d'Arlos !

Nous avons eu grand plaisir à accueillir hier un regroupement de maisons de retraite du Tarn.

Une petite cinquantaine de personnes sont venues visiter nos belles montagnes, et profiter de nos nombreuses et différentes ressources touristiques autour de chez nous.

Hélas, il pleuvait... Nous avons eu droit de ce fait à un embouteillage digne des rocades toulousaines aux heures de pointe de déambulateurs et de fauteuils roulants à l'entrée de la salle de restaurant...

Le temps de garer tous les engins mobiles, de sortir les chaises à la place qu'occupe un fauteuil roulant, ce ne fut pas triste, et on s'en souviendra... C'était bien la première fois que cela nous arrivait, et nous n'y avions pas du tout pensé auparavant.

Ceci n'a fort heureusement empêché personne de se régaler de notre nougat de porc et d'apprécier au final après le dessert les châtaignes grillées.

La soirée s'est finie en chansons et

en musique, certains jouaient aux cartes, quand d'autres se prélassaient en écoutant les chansons que nous fredonnions tous ...



Après notre soirée, fort sympathique, est venue la deuxième journée. Après la découverte du lieu et après une nuit en dehors des repères habituels, ce fut vraiment le moment d'apprécier le dévouement et l'implication des personnels soignants avec leurs pensionnaires. Ayant travaillé en maison de retraite pendant un an, j'ai trouvé là dans ces équipes une véritable et sincère proximité avec «les personnes que nous pouvons voir âgés».

Les soignants qui mangent aux tables avec les résidents étaient extrêmement révélateur du partage et de la proximité sincère, d'individus aux parcours différents. Il en coulait une ambiance chaleureuse, reconfortante et bienveillante qui se traduisait par un effet «cool» et ce malgré toutes les contraintes qu'il leur faut gérer en plus de leur propre vie et besoin: le transport, les aides à la mobilité, les médicaments, les soins, les toilettes... Je suis resté profondément admiratif de cette implication et ce dévouement et ce bien être humain.

Une des résidentes avait emporté avec elle son piano électrique. Rien que ça, ça montre la considération et l'importance que les soignants donnent à leurs résidents. Il faut s'occuper de cela en plus... Et ce n'est pas rien. Essayer d'y réfléchir, vous verrez !...

Merci à Patrick Boé pour ce témoignage touchant et flatteur.

L'équipe d'animation

Un peu de sport loisirs...

L'association « Je dis loisirs » a fait sa rentrée 2015 avec le renouvellement du bureau et la reprise des activités depuis septembre , en ajoutant du Ping-Pong !

Désirant développer une activité de ping-pong, nous avons récupéré une table (merci Hervé pour ce prêt), l'association a racheté du matériel neuf (filet, raquettes et balles), et nous pouvons maintenant jouer dans de bonnes conditions.

Si vous avez une table qui dort dans votre grange, (ou connaissez un bon plan pour en récupérer), n'hésitez pas à nous en informer, on en prendra soin...

BADMINTON / PING-PONG

Le mardi de 18h00 à 19h30 (horaire spécial ados.) et le mardi soir de 20h00 à 22h30 à la salle omnisports de Salvagnac (tarifs adhésion à l'année : 20€/famille)

Pour plus de renseignements :
jedisloisirs@free.fr - 05.63.40.88.12

L'équipe « Je dis loisirs »

La Pétanque Salvagnacoise Championne du Tarn des clubs

La saison de la pétanque salvagnacoise s'est achevée dimanche 8 novembre par un titre de champion du Tarn des clubs de 5ème division. Deux équipes salvagnacoises étaient engagées en championnat des clubs par équipes cette saison. L'équipe une, qui a disputé le championnat de 5ème division, termine première ex-aequo de sa poule avec 5 victoires et 2 nuls. Elle accède donc au niveau supérieur et le droit de disputer les phases finales. Les salvagnacois ont plus que bien figuré puisqu'ils ont décroché le titre de Champion du Tarn en s'imposant en finale face à Cagnac 24 à 12. C'est le premier titre obtenu en championnat des clubs par équipe. Pour en arriver là, ils se sont imposés face à Lisle sur Tarn en quart de finale, puis face au grand favori, les Artistes de la Boule d'Albi, en demi-finale. Un grand bravo à tous les joueurs ayant participé à cette belle aventure et au capitaine Bernard Buffel.

L'équipe deux quant à elle, termine dernière de sa poule avec une victoire et 6 défaites. Les joueurs de Claude Mérél continuent leur progression et prennent plaisir dans cette compétition, mais il manque encore quelques joueurs pour étoffer l'équipe.

Le club a connu cette année une belle évolution. D'abord en nombre de licenciés, en passant de 23 à 40 licences, mais aussi avec une bonne participation aux différentes manifestations organisées. La société s'est montrée très active en organisant plusieurs concours, des journées

interclubs, des journées de championnat des clubs, en participant au forum des associations mais aussi auprès de jeunes, en participant aux activités péri scolaire avec l'école primaire. Bernard Buffel, accompagné de Claude Mérél, Alfred De Aro et Christophe Gardette, ont initié des enfants de l'école primaire âgés de 8 à 10 ans, à la pratique de la pétanque. Une expérience concluante qui sera reconduite cette année à la demande des enfants et des dirigeants.

Le challenge des disparus, concours en mémoire des pétanqueurs salvagnacois qui nous ont quittés, a vu 16 doublettes se disputer le trophée le samedi 4 juillet. Jérémy Taurine et Eric Ménégus ont remporté le bou-

lier et le remettrons en jeu l'an prochain.

C'est donc une année très satisfaisante sur le plan sportif qui se termine et conclut de belle manière par un titre. Nous organiserons notre assemblée générale annuelle le dimanche 6 décembre à 10h à la petite salle Caraven Cachin, La Galerie. Si vous souhaitez nous rejoindre, en tant que joueur, dirigeant, ou simplement venir vous informer, vous êtes les bienvenu-e-s. A l'issue de l'assemblée, nous procéderons à la remise officielle des nouvelles tenues avec nos sponsors qui sont La ferme du Lacas, Puycelsi Roc Café, Groupama et le Crédit Agricole.

David Beneschi





YVES RAYMOND

Des bienfaits de l'activité physique après 60 ans

« L'activité physique n'empêche pas de vieillir, mais elle permet de mieux vieillir ». Il suffit pour s'en convaincre de voir certaines associations de personnes âgées en action, ou de randonneurs d'un certain âge parcourir les sentiers balisés de la région.

C'est un sujet qui est au centre des préoccupations des dirigeants de l'association « Âges sans frontières », gérante, entre autres, de la maison de retraite (EPHAD Petite Plaisance) de Salvagnac.

Dans le cadre de la journée nationale des aidants, le 6 octobre dernier, la direction de l'EPHAD avait invité quelques associations Salvagnacoises, et plus généralement le public intéressé, à un échange sur les bienfaits de l'activité physique après 60 ans. L'échange débutait par une intervention de Ludivine Ruffel, coordinatrice EFFORMIP en charge des personnes âgées, sur les bienfaits de l'activité physique en tant que composante de prévention et de traitement des maladies chroniques en

même temps que d'amélioration de la qualité de vie et de prévention de la perte d'autonomie. EFFORMIP est l'opérateur régional Sport Santé (association loi 1901) dont l'objectif est de lutter contre la sédentarisation des personnes atteintes d'une pathologie chronique par le biais des Activités Physiques et Sportives encadrées (APS).

Un moment fort en émotion, fut le témoignage d'un résident de l'EPHAD de Salvagnac qui a retrouvé une grande partie de sa mobilité grâce à une activité adaptée pour essayer de sortir d'une situation post-coma très difficile.

L'échange se poursuivait par une séance d'exercices d'initiation et de

démonstration de renforcement musculaire et d'équilibre dans une ambiance conviviale et détendue, et se terminait par le partage du verre de l'amitié. Maryline Buso et Ludovic Chazottes, organisateurs de l'après midi se déclaraient très satisfaits de la participation attentive et dynamique des associations (3ème âge, AMIS, Tescou en marche) et du public. Leur objectif est de « maintenir le lien avec les participants pour pérenniser et porter le message auprès des habitants du territoire, et, dans ce cadre, de mettre en œuvre un projet d'actions pérennes pour répondre au besoin d'adaptation de la société au vieillissement de la population». La plate-forme technique support de ce projet serait l'association Âges sans frontières, montrant bien ainsi la volonté d'implication de la maison de retraite dans la vie du territoire.

Yves Raymond (Tarn Libre 30.10.2015)

Agenda des manifestations

DÉCEMBRE

Dimanche 6

Loto de l'ass. le Tescou en marche
14h30 · Salle omnisport · Salvagnac

Dimanche 6

Concours de belote · 21h · Salle du billard

Samedi 12

Motus · Farce symphonique muette
de Carlos Nogaledo · Repas spectacle
tout public à partir de 6 ans
19h30 · Galetas (ancien presbytère)
Organisé par Places en Fête

Samedi 12

Concours de tarot · 21h · Salle du billard

Dimanche 13

Marché de Noël au profit du CCAS
10h à 13h avec le père Noël dans sa calèche

Samedi 19

Cinéma jeune public « L'enfant et le
monde » (4€) suivi d'un goûter offert
15h · Galetas (ancien presbytère)
Organisé par Lumen&Co

Dimanche 20

Thé dansant avec Sébastien Castagné
14h · Salle omnisport · Salvagnac

JANVIER 2016

Dimanche 3

Concours de belote · 21h · Salle du billard

Samedi 9

Concours de tarot
21h · Salle du billard · Salvagnac

Dimanche 10

Brunch lecture
10h30 · Bibliothèque · Salvagnac

Dimanche 10

Concours de belote · 21h · Salle du billard

Dimanche 17

Thé dansant
14h · Salle omnisports · Salvagnac

Dimanche 17

Concours de belote · 21h · Salle du billard

Samedi 23

« Le réveil des pantoufles » spectacle
chansons de Guillaume Barraband
19h30 · Galetas (ancien presbytère)
Organisé par Places en Fête

Dimanche 24

Concours de belote · 21h · Salle du billard

Samedi 30

Atelier de « relooking » Estime et
confiance en soi par Mme S. Méjescaze
14 h · pt. salle la Galerie · 06 22 94 49 34

Samedi 30

Loto des pompiers
20h30 · Salle omnisports · Salvagnac

Dimanche 31

Concours de belote · 21h · Salle du billard

FÉVRIER

samedi 6

Concert « Joujou » · Duo post-punk
incantatoire
21h · Galetas (ancien presbytère)
Organisé par Places en Fête

Dimanche 7

Concours de belote · 21h · Salle du billard

Samedi 13

Concours de tarot · 21h · Salle du billard

Dimanche 14

Brunch lecture
10h30 · Bibliothèque · Salvagnac

Dimanche 14

Concours de belote · 21h · Salle du billard

Dimanche 21

Thé dansant
14h · Salle omnisports · Salvagnac

Dimanche 21

Concours de belote · 21h · Salle du billard

Du lundi 22 au vendredi 26

Atelier film d'animation, pour
jeune public
Organisé par Lumen &Co...

Dimanche 28

Concours de belote · 21h · Salle du billard

MARS

Dimanche 6

Loto du foot

Dimanche 6

Chantons sous les toits
avec Garance

16h chez Régine Added 06 32 82 89 60

Dimanche 6

Concours de belote · 21h · Salle du billard

Samedi 12

Atelier d'écriture
en prélude à la soirée poésie du 19

Samedi 12

Concours de tarot · 21h · Salle du billard

Dimanche 13

Brunch lecture

10h30 · Bibliothèque · Salvagnac

Dimanche 13

Concours de belote · 21h · Salle du billard

Samedi 19

Soirée poésie « Lettres à un jeune
poète » R.M. Rilkepar G Fossier
19h30 · Galetas (ancien presbytère)
Organisée par Places en Fête

Dimanche 20

Concours de belote · 21h · Salle du billard

Dimanche 27

Concours de belote · 21h · Salle du billard

AVRIL

Samedi 9

14h Loto de l'ass. Le temps des loisirs

Samedi 9

« Michel monte un classique »
Onemanshow candido-truculent
21h · Galetas (ancien presbytère)
Organisé par Places en Fête

Samedi 9

Concours de tarot · 21h · Salle du billard

Dimanche 10

Brunch lecture

10h30 · Bibliothèque · Salvagnac

CENTRE DE SECOURS DE SALVAGNAC

05 63 40 57 23

AIDE-MENAGERE

Madame RIEUGNIE Liliane, Responsable de secteur des aides à domicile (ASAD), vous reçoit dans la grande Salle de l'Espace Caraven Cachin, le lundi de 8h00 à 10h00, le mercredi de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00.

Par téléphone au 05 63 57 32 58 ou 06 37 48 26 67.

Par mail : asad.salvagnac@orange.fr.

M.S.A. DU TARN

Madame TEILLIER ou Madame LAGARDE, Assistantes sociales de la Mutualité Sociale Agricole, vous recevront uniquement sur rendez-vous.

Téléphoner à la MSA : 05 63 48 41 30

CABINET MÉDICAL

Le Docteur Jacques SIRUGUE consulte sur rendez-vous tous les jours ouvrables de 9h à 12h et de 17h à 19h (Secrétariat ouvert le matin au 05 63 33 52 50).

Le cabinet est fermé le mercredi après midi et certains samedi matin.

Vous pouvez joindre un médecin de garde de 20h à 8h ainsi que les weekends et les jours fériés au numéro 3966.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VÈRE-GRÉSIGNE ET PAYS SALVAGNACOIS**

Permanence au bureau du Lac des Tasconis/Sourigous jeudi et vendredi de 9h30 à 17h00

Tél : 05 63 33 57 89 · communauté.salvagnac@orange.fr

Bureau à Castelnau

Le foirail 81140 CASTELNAU DE MONTMIRAL du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Tél : 05 63 81 48 15 · ccvg81@gmail.com

- › s'adresser à eux pour tous renseignements/réclamations sur les ordures ménagères et le tri sélectif
- › s'adresser à eux (service SPANC) pour l'assainissement autonome, installation nouvelle ou mise aux normes

RECENSEMENT MILITAIRE (obligatoire)

Des jeunes ayant 16 ans (ou leurs parents) doivent venir en Mairie pour la délivrance de l'Attestation de Recensement (nécessaire à l'inscription pour certains examens...)

CHAMBRE DE COMMERCE

Si vous êtes intéressés par la visite d'un conseiller d'entreprises, vous pouvez contacter le secrétariat du service « commerce » au 05 63 49 48 47 pour organiser un rendez-vous individuel.

PERMANENCE SOCIALE DE GAILLAC

Maison du Conseil Général

Permanence sociale sur rendez vous au 05 63 81 21 81

Lieu et horaires des permanences.

Gaillac – lundi, mercredi et vendredi - 10, 12 rue Gaubil Lisle sur Tarn - mardi, jeudi -7 rue Chambre de l'Edit

HORAIRES DE L' OFFICE DE TOURISME

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h, le dimanche de 10h à 12h30

05 63 33 57 84 - salvagnac@tourisme-vignoble-bastides.com
www.tourisme-vignoble-bastides.com

GENDARMERIE NATIONALE

Planning des brigades.

Communauté de brigades de Rabastens

La brigade de Rabastens, siège de la COB, est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Tel : 05 63 33 68 15.

cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr

La brigade de Lisle sur Tarn est ouverte

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h. Tel. 05 63 33 68 30.

La brigade de Salvagnac est ouverte

le mercredi, de 8h à 12h - Tel. 05 63 33 68 35

**RESEAU TRANSPORT REGIONAL - HORAIRES DES CARS
LIGNE 921 – MONTAUBAN ALBI**

Six fois par jour en semaine et deux fois le dimanche, des rotations de bus permettent de se rendre à Montauban ou Albi à partir de l'embranchement RD999 / route de Saint Pierre (Abri bus).

www.ter-sncf.com/Region/midi_pyrenees/gare/montauban.aspx



Dimanche 13 Décembre



Noël en Pays Salvagnacois

De 10 h à 13 h
À SALVAGNAC

Marché de Noël

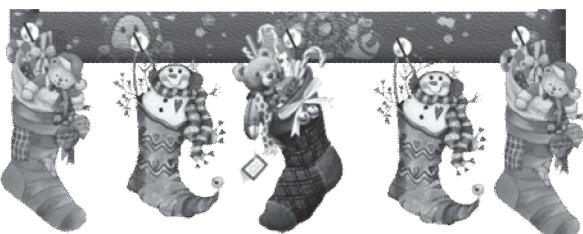
*Les bénéfices sont reversés au C.C.A.S
(Centre Communal d'Action Sociale)*

Promenade en calèche

Autour du village
En compagnie du PÈRE NOËL

Animations pour les Enfants

(En attendant le Père Noël....)
Proposées par ELANS
Sur les Allées Jean Jaurès



MANIFESTATIONS GRATUITES

Organisées par:

Le Centre Communal d'Action Sociale
Avec le concours de la Communauté Britannique Salvagnacoise
Et ELANS